

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice: 14
Présents: 14
Pouvoir: 00
Votants: 14

L'an deux dix mil vingt deux
Le 20 janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 14 janvier 2021

OBJET : ENFOUISSEMENT ROUTE DU CRE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER

ABSENT :

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Affaire n° 19-004-512
Enfouissement Route du Cré

SEDI -TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	214 868 €
2 - le montant total de financement externe serait de:	174 603 €
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à :	0 €
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	40 265 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de:

prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et

Avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;

prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

LE CONSEIL, ayant entendu cet exposé,

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : 214 868 €

Financements externes: 174 603 €

Participation prévisionnelle: 40 265 €

(frais SEO!+ contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour 0€

SEDI -TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur FranceTélécom,

les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	58 063 €
2 - le montant total de financement externe serait de :	0 €

- 3** - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : **2 765 €**
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : **55 298 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de:

Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

LE CONSEIL, entendu cet exposé,

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel **58 063 €**

Financements externes : **0 €**

Participation prévisionnelle : 58 063 €

(frais SEO/+ contribution aux investissements)

PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **2 765 €**

 Le Maire.